



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Restructuration et réfection d'un parking pour véhicules légers pour le projet de maternité de l'hôpital régional de THIONVILLE.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

C.H.R METZ-THIONVILLE

Nom, prénom et qualité de la personne

Marie-Odile SAILLARD

habilitée à représenter la personne morale

Directrice générale du CHR METZ THIONVILLE

RCS / SIRET

2 6 5 7 0 2 8 0 3 0 0 5 1 0

Forme juridique

Ets d'hospitalisation

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Catégorie: 41	Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.
Sous catégorie: a	Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Restructuration et réfection d'un parking pour véhicules légers situés à proximité de l'hôpital régional de THIONVILLE.

4.2 Objectifs du projet

Dans la continuité de la construction de la nouvelle maternité "Femme, Mère, Enfant" de THIONVILLE, le C.H.R METZ-THIONVILLE souhaite réhabiliter et créer plusieurs parkings avec contrôles d'accès.

Le présent projet consiste au réaménagement d'un parking de 144 places dont 4 PMR.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux s'articulent autour du décapage des anciens enrobés et structures composant l'ancien parking. Ces matériaux seront extraits du projet.

Les matériaux structurant seront conservés et stockés sur place afin d'être réutilisés par la suite.

Un nivellement des futurs voiries, stationnements et cheminement piétons seront réalisés selon plans.

La mise en place de soutènements permettront au parking d'être profilé selon la pente naturelle du terrain . Un équilibrage des déblais et remblais pourra être possible dans la mesure du possible.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet s'articule autour du stationnement de véhicules légers à proximité du C.H.R METZ-THIONVILLE.

Des barrières seront positionnées à l'entrée et à la sortie du site afin de limiter les accès. Une borne de paiement sera également mise en place.

La sécurité du site sera envisagée avec la pose de caméras de surveillance à des endroits bien définis afin de visualiser l'ensemble du parking.

La mise en place de luminaires sera envisagée afin de visualiser les cheminements piétons et escaliers de nuit.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale	5590 m ²
Surface stationnements	1780 m ²
Surface voiries	2100 m ²
Surface piéton	330 m ²
Surface espaces verts	1300 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

CHR METZ-THIONVILLE
Hôpital Bel Air
1, Rue du Friscaty
57100 THIONVILLE

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 06° 14' 90" 71 Lat. 49° 37' 43" 78

Point d'arrivée :

Long. 06° 14' 89" 53 Lat. 49° 37' 34" 95

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNEIFF TYPE 1 à proximité. Le projet n'est pas intégré à cette ZNIEFF.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé en dehors de ce plan de prévention. Plan de prévention du risque naturel - Inondations approuvé le 20 avril 2009
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Directive Oiseaux: 28 km FR4112012: JARNY - MARS-LA-TOUR Directive habitat: 14 km FR4100167: Pelouses et rochers du pays de Sierck
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Arreté de biotope: 35 km FR3800096: Cavité Robert Fey

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2800 m3 de déblais de matériaux de structure de voirie (Grave Non Traitée 0/31.5, Grave Non Traitée 0/60) et de déblais de terre naturelle issu de la démolition du parking actuel 2800 m3 de remblais de matériaux issus du déblais (Réutilisation des matériaux de voiries) et remblais de terre naturelle mis en stock sur site
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné (14km minimum)

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Phase chantier: Trafic de camions (Acheminement du matériel nécessaire aux travaux) Phase exploitation: Trafic de véhicules souhaitant se rendre au C.H.R METZ-THIONVILLE en particulier dans le nouveau centre de maternité en cours de création
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Phase chantier: nuisances sonores possibles dues aux travaux de destruction du parking existant, trafic dû à l'acheminement du matériel

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Mise en place de luminaires (éclairage des stationnements et des voies piétonnes)</p> <p>Mise en place de détecteurs de mouvements sur les candélabres.</p> <p>En période de veille, une intensité lumineuse représentant 50% de la lumière réglementaire est prévue</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le présent projet est lié au projet de maternité "Femme, Mère, Enfant" du C.H.R METZ THIONVILLE actuellement en construction

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les luminaires seront adaptés afin d'éviter les pollutions lumineuses conformément à la réglementation en cours. Ils devront avoir un rendement supérieur à ceux présents sur le site actuel.
Le cône de lumière doit être au minimum à 95% tourné vers le sol afin d'éviter au maximum la pollution lumineuse. La teinte de lumière (Température de couleur) doit être inférieure à 3000K (lumière blanc chaud).

La mise en place de détecteurs sur les candélabres déclenchera les luminaires lors de mouvements.

En période de veille, une intensité lumineuse représentant 50% de la lumière réglementaire est prévue.

Les places PMR et les cheminements auront un niveau d'éclairage horizontal au niveau du sol de 20 lux.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se base sur les aménagements précédents tout en optimisant le nombre de place.

La structure des aménagements projetés est reprise de l'existant.

Le projet, par sa nature, sa dimension et sa localisation, n'est pas susceptible d'avoir une incidence notable sur l'environnement ou la santé humaine.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Thionville

le,

27 Mai 2020

Signature


Christophe DOIGNAC
Directeur Technique



Légende revêtements:

-  Voiries
-  Stationnements VL
-  Places PMR
-  Cheminements piéton
-  Espaces verts
-  Marquages horizontaux

Légende réseaux et bordures:

-  Réseau EP
-  Regards EP
-  Bordures
-  Caniveaux



MOSELLE
THONVILLE

PERMIS D'AMENAGER

Restructuration et réfection du parking - CHRU THIONVILLE

Plan de masse parking existant

INDICE	DATE	DESSIN	DT	VERITE	ECO	MODIFICATIONS
1	09.09.2020	DT	CREATION			

MAITRE D'OUVRAGE



MAITRE D'ETUDE



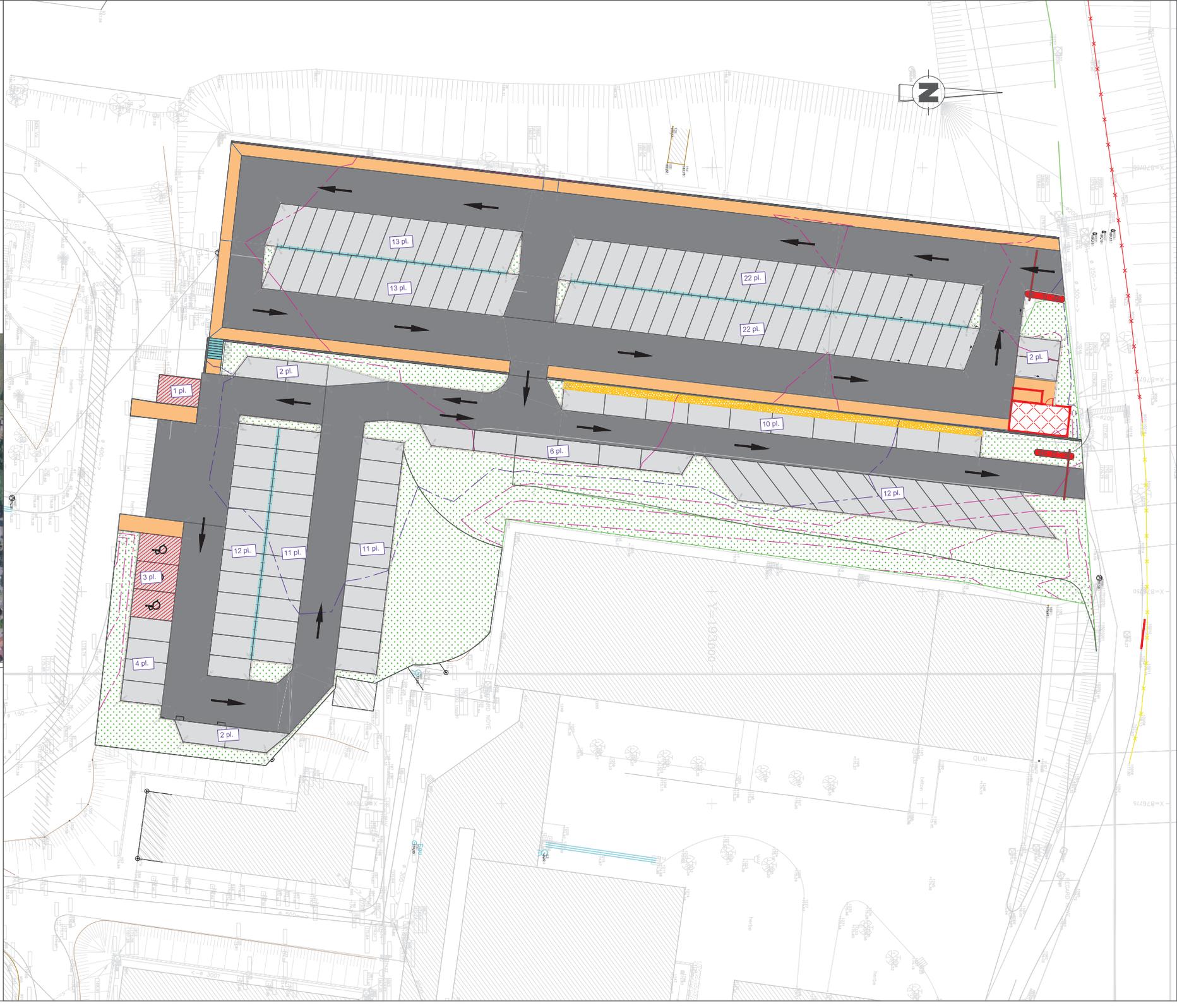
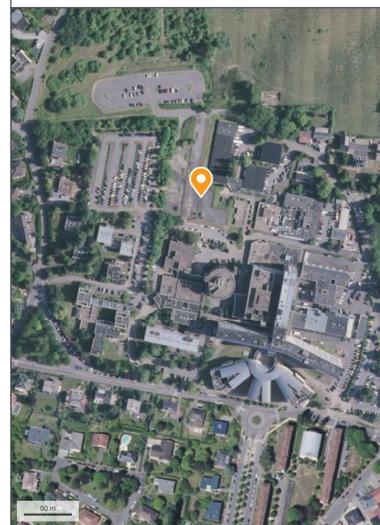
PLAN N° 1
ECH: 1/200

Légende revêtements:

-  Voiries
-  Stationnements VL
-  Places PMR
-  Cheminements piéton
-  Espaces verts
-  Marquages horizontaux

Légende réseaux et bordures:

-  Réseau EP
-  Regards EP
-  Bordures
-  Caniveaux



MOSELLE
THONVILLE

PERMIS D'AMENAGER

Restructuration et réfection du parking - CHRU THIONVILLE

Plan de masse

INDICE	DATE	DESCRIPTION	MODIFICATIONS
1	11.03.2020	CREATION	
2	10.03.2020	ADJUST BÂTIMENT ACCÈS ET MODIFICATION PLACES DE PARKING	

MAÎTRE D'OUVRAGE



MAÎTRE D'ŒUVRE



PLAN N° 1
ECH: 1/200